

EXTRAIT CARTOGRAPHIE PPRI de l'YVETTE



maître d'ouvrage

préfecture de l'Essonne



PREFECTURE DE
L'ESSONNE
direction départementale
de l'Équipement

Vu, pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
le 26 septembre 2006,
Le Préfet de l'Essonne

Oléard MOISSELIN



Oléard MOISSELIN

plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRI), vallée de l'Yvette

Communes de Bures-sur-Yvette, Champlan,
Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette,
Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay-lès-Chartreux,
Savigny-sur-Orge et Villebon-sur-Yvette

approuvé par l'arrêté préfectoral n° 2006-PREF.DRCL/566 du 26 septembre 2006

carte des zones des aléas

maître d'œuvre

direction départementale
de l'Équipement de l'Essonne

Service des Actes, Analyses
de l'Urbanisme et de l'Environnement
Bureau Risques Naturels et Technologiques
Bâtiment de France - 11112 Evry cedex
Téléphone : 01 60 19 32 01
Télécopie : 01 60 76 33 06